



SOMMAIRE

Vie Municipale

Vie Associative

Etat Civil

Histoire



VIVRE A ARNAY

NOVEMBRE 2023

N°94



Centre Social
du Pays d'Arnay



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Des agents France Services et un Animateur numérique, disponibles pour vos démarches administratives et vos besoins numériques du quotidien.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? **France services** est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle Emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Les agents sont formés et disponibles pour vous accompagner dans toutes vos démarches numériques et/ou administratives du quotidien. Pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des partenaires. En plus d'un socle de service garanti, de nombreuses autres démarches sont réalisables.

Sachez que certains partenaires tiennent régulièrement des permanences dans nos locaux (CAF, Assistantes Sociales du Conseil Départemental, CPAM, Avocats, impôt et bien d'autres). **Une plaquette détaillant les permanences est disponible à l'accueil du Centre Social.**

Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, **venez au Centre Social** : nous vous apporteront une réponse à visage humain.

Ouvert à tous les habitants des 34 communes du Pays Arnay-Liernais. Possibilité de rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture, à domicile ou sur Liernais en fonction de votre situation.

Renseignez-vous !

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30
Centre Social 3 Rue de la gare
21230 Arnay-le-Duc
03.80.90.17.55



EXEMPLES

Déclaration de revenus, permis de conduire, carte grise, demande de retraite, refaire une carte vitale, installer une application, utiliser ma tablette, demande d'allocation logement, RSA, prime d'activité, créer une adresse mail, scanner ou imprimer un document, comprendre un courrier, prendre rendez-vous avec un avocat, ou un conciliateur de justice, déclaration Pôle Emploi, ...

TOUR DE LA MOTTE FORTE

La Motte Forte se dessine dans le paysage arnétois, et en est son symbole.

Dernier vestige du château féodal, sa rénovation devrait inciter les touristes à s'aventurer au centre du bourg, et permettre aux Arnétois de profiter de ce lieu fermé au public depuis bien longtemps.

Les habitants pourront renouer avec leur histoire à travers cette tour, histoire qui a récemment été retracée par Mr et Mme Villaume (livre en vente en mairie = 20.00 €, intégralement reversés au profit de la restauration de la tour).

Le 20 septembre 2023, a eu lieu la première commission sur l'étude d'ouverture au public de la Motte-Forte. Plusieurs pistes de travail sont en cours de mise en place et un travail régulier se fera tout au long de l'année.

Dans les projets : histoire de la tour, exposition des recherches archéologiques de l'époque, les deux autres salles

sont en cours de travail et seront dévoilées ultérieurement. Nous préparons une inauguration qui pourrait avoir lieu en juin 2024.

L'équipe Tour de la Motte-Forte



LILY ET LES VAGABONDS

Samedi 30 septembre, ils étaient nombreux à venir rendre hommage à une figure de la vie arnétoise.

Mlle Alice Dureux, plus connue des Arnétois sous le nom de Lily Dureux, a toujours eu plus que quiconque le souci des autres, depuis son adolescence, quand elle faisait du secourisme à 16 ans sous l'occupation, jusqu'à ces dernières années, quand elle visitait les résidents de l'hôpital et de la maison de retraite.

Elle s'est toujours investie dans des activités associatives diverses et variées ; elle a notamment créé et animé pendant de longues années le Club de l'Espoir destiné aux personnes âgées.

A l'origine d'une troupe de théâtre amateur, *Les Vagabonds*, qu'elle a créée en 1951 avec Marcel Bouzereau pour permettre aux jeunes Arnétoises et Arnétois d'avoir des activités culturelles, d'être acteurs dans des représentations théâtrales, chanteurs ou danseurs, et de voir du pays, puisque chaque été un voyage financé par les bénéfices des représentations était organisé en France ou en Europe.

Lily dirigeait les répétitions et les représentations le soir après sa journée de travail à l'école Jeanne d'Arc, tout cela dans une atmosphère d'amitié et de convivialité dont tous les anciens Vagabonds ont gardé la nostalgie bien après que l'association ait cessé son activité en 1960. Cette histoire vient d'être retracée dans une brochure intitulée *L'aventure des Vagabonds arnétois*, disponible à la librairie *L'art du livre*, 37 rue César Lavirotte, 21230 Arnay-le-Duc, au prix de 15 €.



CLUB « FLEUR DE L'ÂGE »

L'association ,ex Club de l'Espoir ,est devenue « Fleur de l'Âge » depuis février 2023. (93 adhérents)

Après le séjour de nos adhérents à Roses (Espagne) en mai dernier, nous organisons un séjour en Camargue du 27 mai au 1^{er} juin 2024.

Notre hôtel*** à Nîmes, nous permettra de visiter, Nîmes, Avignon, Arles, Saintes Maries de la Mer, Aigues Mortes, Uzès, Pont du Gard, Sète et l'étang de Thau, etc...

Vaison La Romaine et le Palais du facteur Cheval sont au programme.

3 visites de villes en petit train inclus dans le prix du voyage. Pas de frais supplémentaires.

Pension complète boissons comprises avec

chambre double et douche, TV etc.

Base : 900 €/personne + cotisation assurance non adhérent.

Pour informations complémentaires et programme détaillé : JJ Joly 06 85 03 15 65

Chaque vendredi, le Centre Social nous accueille de 13h30 à 17h00 pour nos jeux de société ou de cartes

Le 7 novembre, sortie musée maison régionale des arts de la table et musée de la lime, avec repas au Dauphiné inclus : 27 €

Le 6 décembre, nous organisons un repas festif et dansant à Pesmes incluant le transport : 70/72 €

Bûche de Noël en décembre et Galette des Rois en janvier.

L'assemblée générale se déroulera début février, si vous souhaitez adhérer à l'association et participer à nos différentes animations, contactez le numéro de portable ci-dessus.



HONNEUR AU COLLEGE CLAUDE GUYOT



Sous l'égide de l'AMICALE du SOUVENIR au Dr Nasica et ses compagnons « Morts pour la France ».

Les élèves de 3^{ème} du collège Claude

Guyot ont participé à la création d'un CD dédié au « Poètes de la résistance et de la déportation ». Un travail remarquable dans sa réalisation et sa présentation chronolo-

gique, ainsi que le choix des textes judicieusement sélectionnés par les élèves et leurs professeurs d'histoire et documentaliste.

Une étude de mémoire, qui constitue un vibrant hommage de reconnaissance à tous nos martyrs et héros (en autres) de notre canton d'Arnay-le-Duc. En avant-première des célébrations nationales du 80^{ème} anniversaire de la Libération qui se tiendra en 2024.

À retrouver dans cette émouvante rétrospective les noms toujours présent de L.Coiffier, R.Laforge, J.P Rosnay, J.Nasica, H.Bélorgey, J. Moulin, et bien d'autres encore...

CD en vente au prix symbolique de 5 euros, à l'Office du Tourisme 6 place Bonaventure des Périers.

LES ATELIERS DU CŒUR



L'association loi de 1901 Les Ateliers du Cœur, 1 rue César Lavirotte, 21230 à Arnay-le-Duc, a été créée en 2018 pour

venir en aide aux malades du cancer, enfants ou adultes, et à leurs familles. Elle a pour objectif de leur apporter confort et réconfort par un soutien matériel et moral qui prend diverses formes. L'association, qui travaille en lien avec le Centre de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc de Dijon, visite régulièrement les malades du C.G.F.L., en moyenne deux fois par mois, et leur offre des objets propres à améliorer leur quotidien (poches à redon, pochets à glace, trousse de toilette, foulards, bijoux...), confectionnés par les bénévoles à partir des matériaux de toute sorte que l'association récupère ou qui lui sont don-

nés. Une autre activité importante de l'association consiste à offrir des week-ends ou des vacances dans le Morvan ou dans d'autres régions, parfois en montagne ou au bord de la mer, aux malades, particulièrement aux enfants, et à leurs familles. L'association dispose d'un local, rue Carnot à Arnay, ouvert l'après-midi tous les mardis et jeudis, dans lequel elle vend à prix réduit des vêtements, livres, jouets, et objets divers.



Elle participe à des manifestations comme les Estivales. Elle organise sur des fêtes, comme en 2022 Eden Park ou la journée de Noël à la Maison Régionale des Arts de la Table, et des événements destinés à sensibiliser la population à la lutte contre le cancer qui lui permettent en même temps de se faire connaître et de récolter des fonds, comme Octobre rose et les Printemps de la vie, dont la troisième édition s'est tenue à Arnay, place de la Mairie, le 10 juin de 10 à 19 heures (au programme tombola et animations et divers exposants présents.) Les Ateliers du Cœur remercient pour leur soutien constant la municipalité d'Arnay-le-Duc et la communauté de communes ainsi que les autres associations, les entreprises et les particuliers pour leurs dons, et bien sûr tous les bénévoles qui donnent sans compter leur temps et leur énergie, et sans lesquels rien de tout cela ne serait possible.

RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE À ARNAY-LE-DUC

Le long week-end du 1^{er} mai a été mis à profit par les Comités de Jumelage d' Arnay et de Wörrstadt pour l'organisation d'une rencontre amicale, la première à Arnay depuis le concert de la Chorale Sängerbund à l'église St Laurent en juin 2018.

Les vingt personnes du groupe et leurs amis arnétois ont été d'abord reçus à la mairie le samedi 29 par le Maire Benjamin Leroix. A leur tête, son collègue allemand, Ingo Kleinfelder et Elisabeth Von Der Heyde la fidèle présidente du jumelage côté allemand. Pour mémoire, elle était venue la première fois à Arnay en octobre 1979 pour mettre en place les échanges scolaires avec Joël Mermilod, échanges qui allaient déboucher en 1986 sur le jumelage officiel des deux villes. Le maire a exprimé sa grande satisfaction de pouvoir ainsi rendre la politesse au maire qui l'avait accueilli dans sa ville en septembre 2022 et de renouer les liens avec notre jumelle un long moment distendus par la pandémie.



Le dimanche, le programme imaginé par les Arnétois emmenait le groupe à Bibracte : visite du musée dans les deux langues, menée par des guides compétentes et passionnantes, puis repas gaulois qui a pu donner à chacun un aperçu de ce que pouvait être l'alimentation de nos ancêtres. La journée se terminait par un repas franco-allemand amical au Restaurant du Château.

Le lundi 1^{er} mai, la matinée voyait nos hôtes allemands visiter les deux musées, MRAT et Musée de la Lime. C'est après un buffet offert au centre social que nos amis ont repris la route de l'Allemagne. Heureux d'avoir rencontré une nouvelle fois les Arnétois, d'avoir découvert des lieux qui leur étaient encore inconnus, ils ont promis de tout faire pour accueillir l'année prochaine un groupe du jumelage arnétois.



LA GAULE ARNÉTOISE

Lors de l'année écoulée 539 cartes ont été placées :

- 90 cartes découverte - de 12 ans
- 51 cartes mineurs
- 22 cartes découverte femmes
- 91 cartes fédérales
- 115 cartes interfédérales
- 61 cartes hebdomadaires
- 109 cartes journalières

A la mi-juin 2023, 344 cartes étaient déjà placées : 130 via internet et 214 par l'intermédiaire de nos fidèles dépositaires que nous remercions chaleureusement et qui sont : Le Caveau, l'Office du Tourisme et le Camping.

Côté empoissonnement, plus d'une tonne de poissons a été déversée :

- 500 kg de truites arc en ciel dans la rivière La Lacanche en 2 lâchers.
- 540 kg de truites arc en ciel à Fouché, en 4 lâchers : à chacun de ces lâchers des pêcheurs ont eu le plaisir de capturer de grosses truites.
- 1 500 fingerlings de brochets à Fouché

La Gaule Arnétoise en étroite collaboration avec la Fédération Départementale mène auprès de toutes les classes de la maternelle au CM2 du canton d'Arnay-Le-Duc des actions de découverte et de sensibilisation au milieu aquatique. Ce sont près de 350 enfants répartis en 19 classes qui ont ou vont bénéficier de cette action : tous les frais étant pris en charge par la Gaule Arnétoise. Le 11 juin dernier, à l'occasion de la fête de la pêche, une cinquantaine d'enfant venus de toutes les classes primaires du canton se sont retrouvés sur la digue de Fouché pour un petit concours de pêche qui a ravi tous les participants et leurs parents : 460 poissons ont été pêchés....Un beau succès qui en appelle d'autres, merci à tous pour votre aide précieuse. Concernant la présence de poissons chats, espèce nuisible, à Fouché, nous avons fait l'acquisition de deux nasses qui seront régulièrement relevées par nos gardes. Le samedi 22 juillet aura lieu notre safari poissons chat. Nous espérons ainsi agir dans le but de limiter leur prolifération qui incommodent nos pêcheurs locaux que nous remercions de leur engagement.

Retour sur la fête de la pêche organisée le dimanche 11 juin 2023 par la Gaule Arnétoise à l'étang Fouché à Arnay-le-Duc

Ce sont 50 pêcheurs, venus de toutes les classes primaires du canton qui se sont retrouvés au bord de l'étang dans un petit concours de pêche bonne enfant et parfaitement encadré par des adultes. Dans chaque catégorie, les premiers ont gagné des coupes, des cannes à pêche, des permis de pêche et des Tee shirts. Tous les « apprentis pêcheurs » se sont vu remettre une boisson, un stylo et un pare-soleil. Au total 460 poissons ont été pêchés : 411 poissons chats, 39 gardons, 6 perches et 4 truites.



Le Festival des Solidarités revient !

Le collectif d'associations vous propose un programme riche et varié avec des ateliers, des spectacles, des expositions et même un petit déjeuner !

Notez dès maintenant le spectacle d'ouverture « Contes sous le baobab » qui aura lieu le mercredi 15 novembre à 16 h.

Cet événement permet de mettre en valeur les initiatives et associations solidaires du territoire. Ce collectif est composé de l'ALJC, d'Emmaüs, des Restos du Cœur, de Festiv'ArTnay, du Secours Catholique, de Petits Frères des Pauvres, de la Mission Locale et du Centre Social !



Nouvelles des Activités socioculturelles

Gym et Pilates : initialement délocalisées, les activités sont de retour au centre so-

cial. De plus, face à une forte demande concernant la gymnastique assouplissement, **une deuxième séance sera ouverte à compter du mardi 7 novembre.**

À cet effet, les horaires des séances seront donc modifiés de la manière suivante :

- **Gymnastique séniors : 15 h – 16 h**
- **Gymnastique assouplissement (séance 1) : 16 h – 17 h**
- **Pilates : 17 h 15 – 18 h 15**
- **Gymnastique assouplissement (séance 2) : 18 h 15 – 19 h 15**

Note : les salles n'étant pas disponibles le mardi 7 novembre, l'activité se déroulera à l'Espace solidarité Côte d'Or uniquement sur cette date.

L'atelier magie pour adultes sera désormais proposé les **2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis du mois** (au lieu du mardi) de 18 h 30 à 19 h 30. *Pensez à vous inscrire auprès de l'accueil, la semaine précédant la séance.*

L'activité Escalier Bien-Être propose une séance de détente et relaxation un jeudi par mois de 12 h 30 à 13 h 30 en plus de ses séances hebdomadaires du matin. **La prochaine séance aura lieu le jeudi 23 novembre** au centre social.

Depuis cet été, l'espace jeune destiné aux 11/16 ans, a ouvert au centre social.

Il est accessible pour les jeunes les mercredis après-midi de 13 h 30 à 17 h 30.

Il ouvre également tous les après-midis pendant les vacances scolaires.

Les jeunes peuvent venir se retrouver pour discuter, jouer à des jeux de société et à la borne d'arcade.

Anthony est l'animateur qui les accompagne si besoin pour la construction de projets.

Retrouvez le programme au centre social !

MÉDIATHÈQUE

Votre médiathèque est ouverte :

Mardi 14h30-18h30
Mercredi 9h30-11h30 / 14h30-18h30
Vendredi 15h00-19h00
Samedi 15h00-17h30

Ce sont plus de 8000 ouvrages de 0 à ... : romans, documentaires, albums, bandes dessinées, mangas, livres en gros caractères, revues (10 abonnements), CD, DVD. L'accès et la consultation sur place sont libres et gratuits.

L'adhésion à la médiathèque pour 1 an : 5 € et 1 € pour les personnes rattachées au foyer permet d'accéder :

Au catalogue en ligne de la médiathèque (connaissance du fonds, des nouveautés, réservations)

A la médiathèque numérique de la Côte d'Or : 700 titres de presse, webradios, musiques, formations (Bien-être, informatique, soutien scolaire jusqu'en terminale, langues, code de la route, loisirs créatifs...), cinéma (3 vidéos par mois toutes catégories), espace jeunesse (presse, films pour 4-10ans)

C'est aussi :

Portage à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer (imprimés et/ou livres audio)

Bébés lecteurs, accueil de classes/RAM/MAM

Ludothèque et son espace gaming (NOUVEAU)

Des animations :

Petit salon de lecture : rencontres tout à fait informelles entre passionné(e)s de lecture pour échanger sur des coups de cœur (ou non !). RDV tous les 2 mois – prochain Petit Salon **mardi 12 décembre à 17h.**

Après-midi contée + jeux « En attendant Noël » - samedi 16 décembre – 15h

NOUVEAUTES – club « Fan de bulles » pour 11 à 17 ans : en partenariat avec la librairie dijonnaise Momie, les jeunes sont invités à découvrir les nouveautés en BD et manga. Ce sont eux qui décideront si les ouvrages intégreront le fonds de la médiathèque. 1^{ère} rencontre le 20 octobre. Prochaine date à confirmer (se renseigner à la médiathèque)

Exposition du 9 novembre au 21 décembre : le climat en danger (RDV Université Populaire Pays d'Arnay Liernais UPPAL – samedi 18 novembre sur le thème de la fresque du climat)

Pour 2024 – à noter :

Samedi 10 février – 15h00 : Après-midi Nouvel an chinois-moment conté/conférence sur le thé de Chine + dégustation

Samedi 02 mars : spectacle clownesque tout public-intergénérationnel « Tombé sur un livre »

Pour toutes demandes de renseignements contacter Muriel

mediatheque@csarnayleduc.fr
03 80 90 17 55



NAISSANCES

Mila, Jeanne, Nicole MANCINI - le 18 janvier 2023
Nyla, Céline, Delphine CHARPENTIER - le 23 janvier 2023
Lohé JOULKVA - le 27 janvier 2023
Ethan, Nathan, Liam CAZAL - le 10 février 2023
Judith VOYNNET - le 6 septembre 2023
Kyara SZASTKOW - le 8 octobre 2023
Lyam PELLETIER - le 16 octobre 2023

MARIAGES

Pierre-Antoine CANET et Agathe, Antoinette, Mathilde BRIN - le 27 mai 2023
Mikaël MOREIRA et Elsa, Joëlle, Jacqueline NAWROT - le 5 août 2023
Sébastien LAGNEAU et Stéphanie, Christelle GOURIER - le 12 août 2023

DECES

Philippe, Robert POKORNY - 62 ans - le 1er janvier 2023
Jeanne, Germaine, VANTELLOT veuve JAMMES - 99 ans - le 10 janvier 2023
Jean-Pierre BEERLI - 88 ans - le 14 janvier 2023
Michel, Jean, Charles PAQUIÉ - 67 ans - le 18 janvier 2023
Simon GIRARDON - 80 ans - le 31 janvier 2023
Albert, Jean, Joseph MICHOT - 78 ans - le 9 février 2023
Simonne, Marie, Josèphe SAGRANGE veuve MAUGUIN - 98 ans - le 11 février 2023
Bernard, Marcel DORIER - 83 ans - le 15 février 2023
Pierre, Michel, Marie THÉVENOT - 96 ans - le 21 février 2023
Daniel, Robert DYON - 88 ans - le 25 février 2023
Henrik, François PLACHTA - 88 ans - le 7 mars 2023
Gérard, Henri, Paul FICHOT - 85 ans - le 10 mars 2023
Paulette, Renée LAURENT veuve ALLIOT - 93 ans - le 21 mars 2023
Robert, Jean, Marie BOUHEY - 95 ans - le 4 avril 2023
Stéphane, Jean GUYOT - 80 ans - le 15 avril 2023
Jacqueline, Marie GRAZILLIER veuve PEUTEUIL - 93 ans - le 19 avril 2023
Denise LÉSAGE veuve JOLY - 100 ans - le 21 avril 2023
Monique, Gabrielle LAUREAU veuve BEL - 93 ans - le 7 mai 2023
Monique LÉGER veuve FINOT - 81 ans - le 8 mai 2023
Monique, Eliane BRUGNIAU veuve SÈVRE - 92 ans - le 16 mai 2023
Jean, Pierre BRIBANT - 77 ans - le 17 mai 2023
Vincent GRAVALLON - 35 ans - le 20 mai 2023
Johann, Alain BIDAULT - 41 ans - le 16 juin 2023

DECES

Bernadette, Juliette, Camille CHAPUIS veuve FERRET - 91 ans - le 24 juin 2023
François, Léon ROUILLER - 93 ans - le 25 juin 2023
Huguette, Charlotte LECONTRE veuve COPPENET - 80 ans - le 30 juin 2023
René, Lucien JACOB - 72 ans - le 6 juillet 2023
Jean, Michel, Achille DENNEULIN - 86 ans - le 16 juillet 2023
Arlette, Julia BONNEVIE - 89 ans - le 17 juillet 2023
Gérald, François BEZOUT - 61 ans - le 21 juillet 2023
Yvonne, Andrée, Jeanne PORCHERET veuve BOULEY - 96 ans - le 5 août 2023
Marc, James BRISARD - 67 ans - le 7 août 2023
Jean-Claude DÉCOMBARD - 88 ans - le 13 août 2023
Alain DE JESUS - 77 ans - le 14 août 2023
Pierre, René SOUNY - 97 ans - le 16 août 2023
Marie-France GULINO veuve SEGAUD - 72 ans - le 20 août 2023
Jacqueline, Odette DOUSSOT épouse BRIEZ - 77 ans - le 27 août 2023
Suzanne, Marie COLLOMB épouse CARÉMELLE - 87 ans - le 29 août 2023
Jeannine, Lucile, Marguerite CREUSEVAUD veuve BERLAND - 97 ans - le 31 août 2023
Ginette, Jannine, Marie GARCHEY épouse DELGRANGE - 84 ans - le 4 octobre 2023
David OLIVIER - 50 ans - le 23 octobre 2023
Hervé, Marie, Luc PINCZON du SEL - 86 ans - le 23 octobre 2023
Michel, Robert FORNET - 79 ans - le 29 octobre 2023
Suzanne, Gilberte ANDRÉ veuve DEGUIN - 96 ans - le 31 octobre 2023

PALMARES DES MAISONS FLEURIES 2023

MAISONS AVEC JARDIN VISIBLES DE LA RUE

1^{er} Jean Louis MILLOT
2^{ème} Manuel DA SILVA DE JESUS
3^{ème} Michel LAPLANTE
4^{ème} Josette BIERNAT
5^{ème} Pascale LEROUX
6^{ème} Bernard JARLAUD

BALCONS ET TERRASSES

1^{er} Léon MICHEL
2^{ème} Nicole BRISARD
3^{ème} Mme CORNETTE
4^{ème} Idaline LAPLANTE
5^{ème} Annick TIXIER
6^{ème} Bernadette PREFOT
7^{ème} Yvette CARRERE

FENÊTRES ou MURS

1^{er} Rita CONDÉ
2^{ème} Nicole BLASENHAUER
3^{ème} Jocelyne THEVENOT

250ème Anniversaire de la naissance de César LAVIROTTE et du Baron Claude TESTOT-FERRY



Samedi 13 mai, la ville d'Arnay le Duc accueillait, dans la salle des mariages, plusieurs conférences consacrées à César Lavirotte et Claude Testot-Ferry, arnétois célèbres.

Le maire Benjamin Leroux était honoré d'accueillir les descendants de la famille Test-Ferry, présents pour l'occasion, ainsi que les conférenciers venus faire partager leurs connaissances.

Des remerciements appuyés furent adressés à Françoise Villaume pour sa contribution à l'élaboration de cet ambitieux programme.

Alain PIGEARD, docteur en Histoire, vice-président du Souvenir napoléonien

Françoise VILLAUME, membre associée de l'académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Dijon

Jacques MESSONNIER, vice-président de l'académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Dijon, membre de la Société française de numismatique

Stéphane HARDY, adjudant-chef au 511ème régiment du train basé à Auxonne, guide conférencier militaire

Gabrielle, Lucie, Manon, Océane, Lenny, élèves en 4ème au lycée Claude Guyot d'Arnay le Duc ont su captiver l'attention d'une assistance conquise

La journée se termina sur une émotion particulière provoquée par le majestueux défilé de la Garde Impériale de Dijon, dirigée par Serge MANICI

3 AVRIL 1814 : LE SÉNAT PRONONCE LA DÉCHÉANCE DE L'EMPEREUR. LE RETENTISSEMENT À ARNAY-SUR-ARROUX : UN OFFICIER MUNICIPAL PRIS À PARTIE.

C'est dans un dossier des Archives départementales de Côte-d'Or (3 Q 3, article 335 : Registre des *actes sous signature privée, bureau d'Arnay-le-Duc*) que je découvris un document relatant comment les habitants d'Arnay-sur-Arroux avaient accueilli, le 12 avril 1814, l'annonce de la déchéance de NAPOLEON 1^{er} (prononcée par le Sénat le 3 avril) : ce fut une journée mouvementée au cours de laquelle un des conseillers municipaux de la ville, élu au début du mois d'avril, Jean-Baptiste Guillaume GIRARD de LA BRESLE de SAINT-GÉRAND, fut violemment agressé par un "malveillant".



© Lionel de TILLY, 2023

Jean Baptiste Guillaume GIRARD de LA BRESLE, né en 1775 à Saint-Gérand-le-Puy (Allier), devint Arnétois en épousant en 1804 Pierrette PERRAULT de MONTREVOST, dont la famille résidait dans le bel hôtel particulier qui existe toujours au 13 rue Dubois. C'est dans la célèbre école militaire d'Effiat (Puy-de-Dôme) qu'il avait connu celui qui devait devenir son beau-frère, Etienne : ils y furent tous deux élèves entre 1784 et 1788, ainsi qu'on peut le lire dans la thèse de doctorat d'Olivier PARADIS, *L'école royale militaire d'Effiat et ses élèves*, que j'ai pu consulter après ma visite en cette ville. Sans doute y était née là une solide amitié qui aboutit plus tard à cette alliance entre leurs deux familles. A sa sortie de l'école, Guillaume s'était engagé en 1790 dans le régiment d'Aquitaine Infanterie qui se rallia à l'armée des émigrés du prince de CONDÉ, et n'était rentré en France qu'en 1797... Mais sa vie tumultueuse (que j'ai racontée dans le n° 84 de la revue municipale d'octobre 2019 : *Percepteur d'Arnay-le-Duc... et ancien corsaire* !) ne s'arrêta pas là... Marié en 1804 à Arnay, il s'y fixa définitivement et devint, entre autres, conseiller municipal de cette commune.

Ci-contre : son portrait dessiné en 1849 (deux ans avant son décès) par son fils Charles, l'illustrateur des *Annales d'Arnay-le-Duc* de César LAVIROTTE.

Ses enfants, Charles et Suzanne, y firent de beaux mariages : l'un en 1828 avec Julie LAVIROTTE, fille de César, et l'autre en 1840 avec le baron Gustave TESTOT-FERRY, fils de Claude : César LAVIROTTE et Claude TESTOT-FERRY, deux héros que la ville honora avec éclat le 13 mai dernier, pour le 250^{ème} anniversaire de leur naissance. A sa mort en 1851, Guillaume était membre de la commission administrative de l'Hospice d'Arnay-le-Duc (aujourd'hui siège de la MRAT).

Voici la transcription du compte rendu de son agression, dont nous respecterons l'orthographe et la ponctuation. Précisons que le gouverneur général militaire BARTENSTEIN était un Autrichien appartenant aux troupes d'occupation, qui entrera au service de Louis XVIII en 1815, sera naturalisé Français en 1823 et fait chevalier de la Légion d'honneur. En 1827 il sera même maréchal et pair de France :

Le vingt quatre mai 1815 enregistré un acte s.s.p. [actes sous signature privée] du 12 avril 1814 portant Lettre dont la teneur suit :

Arnay-sur-Arroux, Dep^t de la Côte d'Or le 12 avril 1814

Les membres des autorités civiles et judiciaires de la ville d' Arnay-sur-Arroux, Côte d'Or,

à Monsieur le Baron de Barteintelin [sic] Gouverneur Général du dep^t de la Côte d'Or.

Monsieur,

Les autorités civiles et judiciaires, accompagnés des membres du Conseil de la commune et d'un grand nombre de bons citoyens publièrent hier avec la plus grande solennité, l'acte du Sénat qui prononce la déchéance de Napoléon Bonaparte et autres pièces relatives à cet heureux événement. Cette lecture fut entendue par le public avec le plus grand intérêt et suivie des acclamations mille fois répétées de Vive Louis XVIII, Vivent les puissances alliées, Vive la paix.

Le drapeau blanc fut de suite plessé sur l'hôtel de ville et le cortège était sur le point de rentrer quand des cris de Vive l'Empereur Napoléon, à bas la cocarde de blanc se firent entendre ; à l'instant de bons citoyens s'empressèrent d'arrêter l'individu qui paraissait être à la tête du parti, et comme ils le conduisaient en prison ses partisans l'arrachèrent de leurs mains avec tant de violence, qu'un membre de Conseil municipal fut outragé et fortement frappé avec des imprécations et des menaces envers la Chose publique et les magistrats. La prudence fit prendre le parti de la retraite.

Cette rébellion, l'outrage fait au nouveau gouvernement ne peuvent rester impunis sans quoi les lois seraient sans force et les magistrats sans autorité.

Nous ne vous taierons point, Monsieur, qu'il existe dans cette petite ville quelques malveillants très hardis et très entreprenans qui depuis longtemps ne cessent de nous donner la plus grande sollicitude, ainsi qu'à tous les bons citoyens. Cette réunion est composée

SI ARNAY M'ÉTAIT CONTÉ...

de militaires retirés qui ont tout tenté pour former des compagnies franches ; de gens qui font partie de la bande de partisans qui existe encore aujourd'hui à Chissey, entre Autun et Saulieu, et enfin de quelques individus repris de justice pour faits graves.

Ces malveillants sont : Jean Gérard boucher en cette ville, ex militaire pensionné, qui a frappé rudement le membre du Conseil, M. de la Brèle de St Gérard, homme paisible, estimé et aimé de tout le monde.

Jean Delas fils aîné de Jean Delas huissier en cette ville, faisant partie de la bande de Chissey.

Le nommé Cugny orfèvre à Arnay, homme colère, méchant, dangereux repris plusieurs fois de justice pour faits graves et mis en surveillance par le ministre de la Police générale.

Enfin le nommé Chauvelot du hameau de Maisière commune de Magnien canton d'Arnay, ex militaire, et celui qui était à la tête du parti.

Nous vous prions donc Monsieur le Gouverneur de nous envoyer ici promptement vingt cinq hommes de cavalerie et autant d'infanterie, qui se saisiront et conduiront pardevant vous ces quatre individus que vous ferez emprisonner pendant tout le temps que vous jugerez à propos.

Nous sommes véritablement affligés d'être forcés d'avoir recours à une pareille mesure, mais nous le répétons, nous ne parviendrions pas à maintenir l'ordre et la tranquillité publique sans la mesure que nous vous proposons de prendre.

Il serait à propos que le détachement fut commandé par un officier qui sut parler notre langue.

Nous sommes avec respect, Monsieur, vos très humbles et obéissants serviteurs signés

Godard Barive, juge de paix, Billequin, maire, Gautrelet, 1^{er} adjoint. Pour assurer l'expédition il convient que le commandant du détachement arrive à la ville quelques heures avant, afin de pouvoir lui donner les renseignements nécessaires sur [sans] les quels l'arrestation pourrait ne pas avoir lieu ./.

contenant un rôles et sans renvois : Reçu un franc

L'acte ci-dessus transcrit à la requisition de M. Denis-Jean Pascal, marchand demeurant à Arnay qui en a requis l'enregistrement et a signé

Pascal

Dans cet acte sont cités, outre M. de SAINT-GÉRARD et le baron de BARENSTEIN, d'autres personnes que nous avons cherché à identifier, avec leurs adresses quand elles étaient données dans les actes d'état civil ou dans les recensements : Jean GÉRARD (1776, Arnay – 1852, Arnay, rue du Marché aux veaux, actuelle rue Victor Proutat) ; Jean Pierre CUGNY (vers 1767, Paris – 1817, Arnay, place d'Armes, actuelle place B. des Périers), orfèvre à Arnay ; Jean DELAS (1791, Arnay – 1866, Arnay, rue de Collège), huissier, fils de Jean Antoine, huissier originaire de Briançon ; André CHAUVELOT (1776, Magnien – 1836, Magnien, hameau de Maizières), qui fit carrière dans l'armée de 1800 à 1812 ; Joseph GODARD-BARIVE (1752, Maconge- 1834, Arnay, rue des Tourelles), seigneur de Barive et de Fouchev, juge de paix, lieutenant criminel au bailliage d'Arnay (1779-1790), administrateur du district d'Arnay-le-Duc (1790-1792), député de la Côte-d'Or en 1799, dont le descendant Jean-Louis BERTUCAT est le propriétaire actuel du château de Barive à Arnay ; Claude Philippe BILLEQUIN, (1759, Gissev-le-Vieil – 1817, Arnay), docteur en médecine, maire d'Arnay de 1808 à 1816 ; Claude Marie GAUTRELET, (1765 ? Autun – 1842 Arnay), docteur en chirurgie.

Le signataire de cet acte est Denis Jean PASCAL (1776, Châteauneuf – 1852, Arnay, 8 Faubourg St-Honoré), marchand, et ancien capitaine adjudant-major au 72^{ème} régiment de ligne, bénéficiant d'une pension militaire.

AGENDA

